dans l'antichambre et écrivent: Ils firent appeler la concierge; c'est son mari qui vint. Il lui alors demandé si elle ne se souvenait d'avoir vu Henry dans la maison, mais ils insistèrent sur ce fait que des figures trop nombreuses se succèdent chaque jour devant eux pour qu'ils puissent les reconnaître.

D'ailleurs, si la concierge ni son mari n'ont été confrontés avec l'anarchiste. La concierge dit l'a vu qu'en traversant le vestibule et l'allée pour fermer la porte donnant sur l'avenue de l'Opéra. « Henry nous dit-il, établit avoir une inscription on parlant sur la casquette. Je suis parvenu à vite que je n'ai pas eu le temps de le voir. Mais Henry est petit, et celui que l'on soupçonnait, qui est, vous me, parlée au carreau, là dans le coin, avait un moine la tête de plus que lui. »

Mais Henry a montré à M. Espinas commerçant, arrivé par la rue des Pyrénées, il avait pénétré par la rue d'Alésia et demeurait l'immeuble portant le n° 41 de l'avenue de l'Opéra et, ensuite, après avoir déposé sa bombe, il était sorti par la rue d'Alésia.

Le magistrat a pu de la sorte constater qu'Emile Henry, en s'accusant, avait pour lui toutes les apparences de la vérité.

Les doutes semblent donc levés, mais s'il paraît presque sûr maintenant que Henry a été le seul coupable dans l'attentat, on n'en pensera pas moins à croire qu'il a été aidé, qu'il a eu des complices dans une affaire de cette ampleur, et c'est de ce côté que vont se porter les recherches du magistrat. A onze heures quarante, Emile Henry était réintégré à la Conciergerie.

Nouvelles arrestations

Paris, 28 février. — Comme les jours précédents, des perquisitions suivies d'arrestations ont été opérées dans la nuit et ce matin à la première heure, par une dizaine de commissaires de police, assistés de nombreux agents des brigades des recherches.

Les arrestations faites sont celles des nommés :

Rabouin (Paul-Pierre-Augustin), né le 29 avril 1860, à Ouzouer-sur-Loire (Loiret), palefrenier, demeurant, 26, rue Saint-Louis, à Choisy-le-Roi; Rabouin (Pierre-Emile), frère du précédent, né au même endroit, le 4 mars 1863, demeurant, 35, rue de l'Estouble, à Choisy-le-Roi; Daresy (Pierre), né à Lherme (Haute-Garonne), le 23 juillet 1854, cordonnier, 9, rue Pierre-Levée; Jacob (Georges-Gustave) né à Paris, le 24 juillet 1860, sans profession, demeurant, 20, rue de la Boulangerie; Jaziard (Alphonse-Ernest), né à Paris le 22 septembre 1862, distillateur, 6, passage Stainville; Berard (Victor-Joseph), né à Paris le 13 juillet 1850, coupeur de cravates, demeurant 29, rue du Chemin-Vert; d'Auby (Henri), né à Montmédy (Meuse), le 14 mai 1865, menuisier, demeurant 15, impasse Rolleboire; Chavannes (Gaston), vingt-six ans, né à Paris, graveur sculpteur, rue Gît-le-Cœur, et Guillmard (Isidore), né le 19 juillet 1867, à Saint-Michel-des-Audaints, menuisier, rue des Lombards.

Un nommé Perron, au domicile duquel on s'est présenté ce matin, à six heures, était en fuite.

La perquisition opérée au domicile de ces individus a amené comme toujours la saisie de journaux et de brochures anarchistes.

La bombe de la rue Marcadet

Ce matin, à la première heure, on découvrait à la porte de l'établissement de M. Magot, qui dirige une importante fabrique de conserves, rue Marcadet, 59, une boîte de conserves, enveloppée de papier d'emballage d'où émergeait une mèche de lampe à pétrole. Le paquet même était tout imprégné de pétrole.

Une certaine panique se produisit et les ouvriers de M. Magot refusèrent d'entrer dans les ateliers avant que l'on eût enlevé le fameux engin.

M. Archer télégraphia à la préfecture de police, et l'on envoya de suite la voiture spéciale du laboratoire, dont il fut vraiment pénible le cheval, car « l'umiste » le rendront bientôt fourbu.

L'engin ouvert au Laboratoire ne contenait que des morceaux de charbon de terre et des cordures.

On en découvre ainsi une douzaine tous les jours.

Deux anarchistes dangereux

Paris, 28 février. — La *Patrie* de ce soir publie la nouvelle suivante :

« Les policiers parisiennes est en ce moment à la recherche de deux anarchistes allemands signalés de Berlin (par notre ambassade) comme des plus dangereux.

Tous deux ont quitté leur pays il y a une huitaine de jours environ, en annonçant par des phrases vagues, qui ont été recueillies, *« qu'on entendrait bientôt parler d'eux »!*

La phrase est textuelle dans la dépêche.

Arrestation de la maîtresse d'Ortiz

Paris, 28 février. — On a arrêté la maîtresse d'Ortiz, Aurnomme Trognette.

On sait que Ortiz était l'ami d'Henry et que la police le considère comme son complice dans l'attentat de la rue des Bons-Enfants.

En Italie

La bombe de Pise

Pise, 28 février. — L'enquête ouverte à la suite de l'attentat commis au Théâtre de Pise, a abouti à une capture que l'on croit être sérieuse.

L'individu qui a lancé une bombe au cours de la représentation serait un nommé Lorendi Egito.

La police l'a mis en état d'arrestation à la suite d'une dénonciation. Il proteste de son innocence, mais, en espère qu'il se décidera à faire des aveux aux magistrats instructeurs devant lesquels il comparaîtra vendredi.

Une bombe (?) à Dunkerque

Hier soir à 10 heures, M. Lou s Boudaert, 24 ans, soldat au 110e de ligne, a trouvé sur le châssis extérieur de la fenêtre gauche du commissariat de police, rue Royer, une boîte armée d'une mèche en partie consumée. Deux allumettes chimiques étaient posées à l'entrée de l'orifice de cette boîte. M. Keller, commissaire de police, qui en a été vertige, l'a fait noyer en attendant l'analyse et a ouvert une enquête.

Une arrestation paraît imminente.

Incidents

AU COURS DE M. BRUNETIÈRE

Paris, 28 février. — La nouvelle que les étudiants feraient « bonne » au cours libre de M. Brunetière, le nouvel Académicien, avait attiré une foule énorme à la Sorbonne.

A deux heures, il était impossible de trouver une place dans le vaste amphithéâtre ; plus de trois mille personnes y étaient entassées ; les couloirs étaient bondés et il n'était parfaitement de trouver un passage.

Au dehors, MM. Belouino, commissaire de police et Mar on, officier de paix de l'arrondissement, commandaient un important service d'ordre.

En attendant l'arrivée du conférencier, les étudiants placés dans les tribunes font pleuvoir sur les pauvres gens qui se tiennent dans l'hémicycle, des serpentins et des confetti, et certains, pour s'en garantir, sont obligés d'ouvrir leurs parapluies.

Les cris et les chants les plus variés se font entendre : « Vendra pas ! Conspuez les femmes ! Vive Zola ! » La *Marseillaise*, l'Hymne russe, des cantiques, etc., enfin c'est un chaos infernal, accompagné du bruit des canes qui frappent en cadence le parquet.

A deux heures et demie, M. Brunetière fait son entrée ; il est accueilli par des huées, des sifflets et quelques applaudissements (côté des dames).

Le bruit devient plus intense, et c'est à grand peine qu'on perçoit quelques paroles prononcées par M. Brunetière, pâle, mais *pugnace* : « Deux mots, messieurs... »

Le bruit redouble. A ce moment, un étudiant se lance du chœur des tribunes, il traverse l'hémicycle et s'approche de la tribune en saluant M. Brunetière. Au milieu des risées, il lui remet un grelot de bicyclette en lui disant que c'est un talisman pour obtenir le silence.

M. Brunetière, pendant que l'étudiant se retire, reste un moment interloqué, son grelot à la main. Enfin, il profite d'un moment d'accalmie pour prononcer la phrase suivante : « Je ne savais pas que c'était encore la Mi-Carême. » (Sic).

A ce moment, les confetti, les serpentins, les flèches en papiers pleuvent encore, les cris redoublent, entre autres ceux de : « Vive Zola ! C'est Zola qui a pleuvoir ! »

M. Brunetière, qui s'était assis, se lève de nouveau et fait des signes désespérés en criant : « Non ! non ! » MM. Himly, doyen de la Faculté des lettres, et Lanfoine, secrétaire de la Faculté, arrivent au secours de l'infortuné conférencier et lui font entendre qu'il lui est impossible de faire son cours.

M. Brunetière, sans ajouter un mot, prend ses papiers et se retire.

Le cours se trouve ainsi terminé et à grand'peine la foule s'écoule.

Nouvelles Étrangères

Le camp de Malmédy

Dusseldorf, 28 février. — La *Moniteur général* de Dusseldorf publie un entrefilet d'où il résulterait que le gouvernement allemand renoncerait à la construction du camp de Malmédy, à cause de la dépense que comporterait son établissement. L'état-major allemand se bornerait à faire de Malmédy et Elsendorn une place d'exercice suffisante pour une brigade et où chaque brigade viendrait s'exercer à tour de rôle.

Nouvelle ligne de chemin de fer

St-Pétersbourg, 28 février. — La construction d'un chemin de fer desservant Archangel passait décidée. La commission l'admet en principe. Il ne reste donc plus qu'à discuter le tracé de la ligne et les moyens d'exécution.

LA BELGIQUE

Un Prince escroc

Le parquet de la Seine, à la suite d'une plainte déposée à Paris contre le prince de Loos-Coeswarem, qu'a fait à Paris de nombreuses dupes et escroqué 560,000 fr. en faisant croire à un prochain mariage avec la princesse Troubetzkoï, a envoyé au parquet de Bruxelles une commission rogatoire ayant pour but de recueillir les dépositions des dupes de ce gentilhomme.

L'instruction a commencé aujourd'hui. Indépendamment des sommes empruntées par le prince à Paris, on a retrouvé ici des plaintes malheureux pour une somme d'environ 300,000 fr.

On sait aussi que le prince avait fait croire à un prochain mariage : sous ce prétexte, il a pu se faire prêter de l'argent activement à Londres plusieurs de ses créanciers et a leur faire donner la encore 30,000 fr. pour recevoir prince ère ment le prétendue fiancée que l'on n'a jamais vue.

Nouvelle brochure du curé Jacot

La curé Jacot, de Fêves (Lorraine), célèbre par ses efforts en faveur de l'agriculture dans ces pays annexés, vient de publier une nouvelle brochure qui a pour titre : *Vingt ans après.*

Le curé de Fêves y reprend son antienne accoutumée et conseille à ses compatriotes de se rallier franchement à l'Allemagne.

Le Bacille du Rhumatisme

Un médecin allemand, M. Max Schuler, prétend avoir découvert la bacille du rhumatisme.

C'est un bacille court et épais que l'on rencontre dans les articulations des malades atteints de rhumatisme articulaire chronique.

M. Schuler a pu le cultiver dans le bouillon : sur la gélatine ou sur la pomme de terre.

La culture exige une température d'au moins 35 degrés et l'obscurité lui est indispensable.

LES BAS NOIRS DE L'ARCHIDUCHESSE

L'archiduchesse Marie-Immaculée-Clémentine d'Autriche a subi une douloureuse opération, non à la main, mais au pied.

La cause première du mal est assez bizarre.

L'archiduchesse ayant chaussé des bottines trop étroites, se fit au pied une légère écorchure, à la suite d'une ampoule. Elle n'y accorda aucune attention, et continua à porter des bas noirs.

Or, la couleur de ces bas s'infiltra dans la légère blessure non cicatrisée, détermina en peu de temps une enflure des vaisseaux et amena un abcès assez douloureux à la cheville.

L'archiduchesse est aujourd'hui dans un état satisfaisant.

Les bas noirs, cause du mal, sont actuellement soumis à l'analyse chimique.

DERNIÈRE HEURE

Révocation du comte d'Aunay

Le comité des services extérieurs et administratifs ayant été réuni, M. le comte d'Aunay, entendu, le Ministre des affaires étrangères a soumis à la signature du Président de la République, un décret qui révoque M. d'Aunay de ses fonctions de ministre plénipotentiaire. M. d'Aunay s'est donc reconnu l'auteur des articles du *Figaro* sur les relations du capitaine de Beauchamps avec la princesse de Danemarck.

LA DICTATURE CRISPI

Rome, 28 février. — Il est confirmé que M. Crispi vient de décider qu'il ne convoquera un décret de dissolution de la Chambre qui repousse la demande des pleins pouvoirs.

L'ALLIANCE FRANCO-RUSSE

Le *Gaulois* de dimanche a propos de tout ce qu'on raconte sur la question franco-russe, affirme qu'un projet de convention militaire défensive fut signé pendant le séjour de l'amiral Avelane en France par les chefs d'état major des deux armées. Cette convention fut ensuite signée et approuvée.

Singulier Zèle

Sur notre frontière et dans nos ports du Nord, le service des douanes se fait — et l'on comprend pourquoi — depuis quelque temps d'une façon très méticuleuse.

Mais ce que l'on comprendra moins, c'est peut-être la chose suivante : Lundi dernier, « dit l'*Indépendant de Boulogne-sur-Mer*, il n'est produit au magasin des douanes de l'Est de notre ville un fait scandaleux tant à cause de l'ingénuité de traitement qu'il met en lumière, qu'en raison de la grave imprudence qu'il constitue au point de vue de la sécurité publique.

Lundi donc, le steamer *Boulogne* amenait d'Angleterre à l'adresse de M. Farman, pour un M. Legrand, neuf caisses du genre des caisses à ouvre. Ces colis furent déposés avec d'autres colis au magasin de la Douane. Dans la journée, le directeur des Douanes apparut tout à coup au magasin, accompagné d'un *congréganiste*, habillé d'une robe blanche. Un dominicain, en somme.

Dès ce moment, toutes les formalités de douane, mitées en pareil cas, pour l'introduction en France de marchandises semblables, furent éprouvées aux colis en question.

Bref, pas une seule de ces caisses ne fut passée, ouverte et vérifiée.

Il résulte de ce que les règles appliquées avec une sévérité excessive à tous les importateurs ont été violées, en ce qui concerne les neuf caisses présentées lundi dernier par un congréganiste et qui ont été admises en douanes de Boulogne qui a couvert cette louche opération de son autorité.

Pourquoi ce favoritisme? Puis aussi — et surtout — est-ce normal qu'un moine ait des caisses ?

Par ces temps de dynamite, serait-il étonnant qu'un contrebandier anarchiste, escompt tant le zèle officiel d'un fonctionnaire de la République, ait eu l'idée de se faire un moyen avec un travestissement religieux?

Il est permis de tout supposer.

Chronique Régionale

Nouvelles militaires. — *Infanterie.* — M. Michel, lieutenant-colonel breveté du 43e régiment d'infanterie, est nommé colonel au 21e régiment d'infanterie et maintenu dans ses fonctions de sous-chef de cabinet du Ministre.

Il est remplacé par M. Sarrabe, chef de bataillon au 81e régiment d'infanterie, promu lieutenant-colonel.

M. Bedel, chef de bataillon au 127e, est promu lieutenant-colonel au 43e.

Sont promus chefs de bataillon : MM. Sonthonnax, capitaine au 115e, affecté au 73e; Esselin, capitaine au 45e, affecté au 145e; Meyart, capitaine aux sapeurs-pompiers de Paris, affecté au 127e.

Artillerie. — M. Doll, lieutenant en premier au 3e bataillon, est nommé capitaine et membre de la commission d'expérience de Gâvre.

M. Vedrine, chef artilleur au 10e régiment d'artillerie, est classé à la direction de Lille.

Génie. — M. Mounier, lieutenant-colonel, directeur du génie à Bayonne, est nommé colonel directeur du génie à Belfort.

Infanterie. — M. de Goy, major du 127e régiment d'infanterie, passe en la même qualité au 129e.

Gendarmerie nationale. — Nous avons signalé récemment le projet du général de Marcier pour l'augmentation du nombre des brigades de gendarmerie. Ce projet va entrer dans la voie de l'exécution.

Les brigades qui doivent être réduites seront les brigades à pied situées dans les centres agricoles et ne comprenant dans leur circonscription que 10 à 12,000 habitants au maximum et que de 1 à 4 communes à surveiller, éloignées de 10 à 11 kilom. du chef-lieu de brigade. Les brigades à pied de tous les centres ayant une population de 12 à 15,000 habitants et plus et les brigades à pied, de 10 à 12,000 habitants, ayant 5 ou 6 communes externes à surveiller seront maintenues, quelle que soit la distance de 10 kilomètres.

On sait qu'un grand nombre de brigades doivent être portées à 6 ou 7 hommes : en outre, des créations sont prévues dans beaucoup de centres.

Cet ensemble de mesures, d'urgence, de ces créations projetées dans notre région

Brigades à cheval. — Lille (Nord), Roubaix (Nord), Tourcoing (Nord), Anzin (Nord), Calais (Pas-de-Calais), Caudry (Nord), Denain (Nord), Valenciennes (Nord), Bailleul (Nord), Saint-Pol-sur-Mer (Nord), Aniche (Nord), Hesin (Nord), Hondschoote (Nord), Trélon (Nord), Croisilles (Pas de Calais), Guines (Pas de Calais).

Brigades à pied. — Saint-Amand (Nord), Sin le Noble (Nord), Abscon (Nord), Sains du Nord (Nord), Arras (Pas de Calais).

Distinctions honorifiques. — L'*Officiel* publie les récompenses ci-après pour acte de sauvetage :

Médaille d'or de 2e classe. — MM. Delille, lieutenant de pompiers à Roisendaël; Bourdon, sculpteur à Iwuy.

Médailles d'argent de 1re classe. — MM. Dumez, cabaretier à Douai; Hubert, capitaine de pompiers à Roubaix.

Médailles d'argent de 2e classe. — MM. Calnot, caporal de pompiers à Raismes.

Acte de sauvetage. — M. le ministre de l'Instruction publique vient d'accorder un prix au jeune Julien Warquier, élève de l'école pratique municipale de Lambersart, d'une médaille de sauvetage pour avoir sauvé la vie à deux enfants.

Faculté de médecine et de pharmacie. — Lundi ont été reçus sages femmes de 1re cl. ses Mlles Bayat de Roubaix et Widaux "Armentières.

Chronique Locale

ROUBAIX

La santé de M. Duquennoy. — M. Duquennoy dont nous avons annoncé hier l'état désespéré a pu se lever à midi, mais vers 7 heures du soir, il a eu une rechute et son état reste le même qu'hier soir.

Arrestation des voleuses de porte-monnaie. — Enfin la police de sûreté vient d'arrêter les auteurs des nombreux vols de porte-monnaie que l'on commettait depuis quelque temps sur les marchés de la ville.

Mardi matin, les agents Réville et Berte remarquèrent sur la grand'place des rétifilles qui se faufilaient dans la foule qui stationnait et qu'ils soupçonnaient être les auteurs des vols commis auparavant. En effet, ils les surprirent au moment où elles enlevait un porte-monnaie de Mme Colette Chassaing.

Ce sont les nommées Blanche Célina, 12 ans, demeurant rue de Tourcoing 153, et Valentine Decock, 13 ans, demeurant rue Jean-Jaurès, cour Dumez, 3, au Blanc-Seau.

Arrêtées, les deux voleuses furent conduites à l'estaminet portant l'enseigne « A la caisse d'Epargne » grand'rue, où fouillées, on retrouva sur Blanche Célina, le porte-monnaie de Madame Chassaing, plus une somme de 45 francs dans une petite bourse noire.

Sur l'autre, Valentine Decock, on trouva dans son cache-corset, cinq francs 70 centimes, dans sa poche, 4 pièces de 50 centimes et dans un panier qu'elle avait au bras un cache corset neuf.

Interrogées par les agents de sûreté, elles avouèrent être les auteurs de plus de cinquante vols de porte-monnaie commis tant sur les marchés de Roubaix, que sur ceux de Tourcoing avec l'aide de plusieurs complices qui ont été arrêtées sur leurs indications.

Ce sont Marguerite Landrin, 43 ans, demeurant rue Robb n 6, Gabriel Pédana, 13 ans, rue Cadeau; Ronson Célina, 13 ans, rue Flandre, et Matthilde Dewaster, 13 ans, habitant Tourcoing.

Toutes les cinq ont été conduite au dépôt de sûreté, mais après interrogatoire de M. le commissaire, Pédana et Ronson ont été laissées en liberté.

Rixe. — Mardi soir, André Declercq, chaudronnier, étant ivre, se battait rue de Tourcoing avec l'ubérgiste qui voulait le mettre dehors. Un agent prévenu mit l'ivrogne au dépôt du 4me arrondissement et un procès-verbal fut dressé à la charge de l'autre.

Arrestation d'un expulsé. — Domingue Rena, 21 ans, rattacheur, expulsé de France, menait grand bruit mardi, vers 10 heures du soir rue Sully. Il a été mis en arrestation pour infraction à un arrêté d'expulsion.

Fraude et injures à la police. — Mardi, sur la grand'place, Ferdinand Franvolumiers, 48 ans, ferrailleur, demeurant rue du Parc 1, étant ivre, offrait aux passants des marchandises frauduleuses.

Arrêté par l'agent Vermand, il fut trouvé porteur de trois boîtes de poivre en poudre contenus dans un panier. Pendant le trajet au 2me arrondissement, Franchomme s'agrava son cas en insultant grossièrement l'autorité. Il sera transféré à Lille.

Vol. — La gendarmerie de Mouscron a procédé mardi, au Mont-Lezennes à l'arrestation de Emile Decuyder, 10 ans, écolier, demeurant rue d'Arcole, cour St-Léon 16, auteur d'un vol de cent francs, commis au préjudice de sa mère Louise Decuyder, 24 ans, demeurant avec ses parents à la même adresse.

Le précoce voleur sera transféré à Lille ce matin.

Jeu de Prévoyance. — La société mutuelle la Prévoyance, dont le siège est au café de l'Europe a tenu sa première réunion mardi soir.

Après l'appel de la séance, il a procédé à l'élection d'un vice-président, c'est M. Albert Hubesus, notre sympathique concitoyen, qui a été choisi.

Nous ne pouvons qu'approuver ce choix.

Exercice musical. — Dimanche prochain à mars, les élèves de l'école nationale de musique donneront un exercice musical dans le salon de l'Hôtel-de-Ville à 11 h. 1/2 précises du matin sous la direction de M. Julien Koshul.

Mordu par un chien. — Hier matin, le chien de M. Colin-Cuvelier, boulevard de Paris, a mordu le domestique de ce dernier nommé Lemercier, 22 ans, demeurant rue Stephenson.

Le chien a été remis au Lazaret, médecin vétérinaire, et n'a pas été trouvé atteint d'hydrophobie.

Patron et ouvrier se sont arrangés entre eux pour les frais de médecin et le paiement du travail.

Société de géographie. — On nous demande l'insertion de la note suivante :

La Société de Géographie aura le plaisir d'en tendre sous peu un illustre voyageur, déjà bien connu parmi nous, et dont la plupart des sociétaires ont entendu récemment la magistrale conférence à Lille, lors de la séance solennelle du 28 janvier.

Ancien consul de France à Honolouloulou (Hawaï) et ancien Président du Conseil des Ministres Hawaïen, M. C. de Varigny, qui est également l'auteur de la « *Revue politique et sociale* » et des *Vingt cinq parties du Monde* » et l'un des *traditi* collaborateurs de la « *Revue des Deux Mondes* » traitera devant le public roubaisien un tout autre sujet que celui qu'il a développé à Lille d'une façon si juste et si élevée, en parlant de l'*Expansion coloniale européenne* », remarquable étude que n'ont point oubliée ceux qui ont eu le plaisir d'assister à cette solennité.

L'éminent écrivain nous parlera surtout de ses « *souvenirs de voyage* » ; et comme il a beaucoup étudié et observé au cours de ses longues et nombreuses pérégrinations, il nous fera part des fruits de sa longue expérience, en émaillant de fleurs sa causerie, il illustrera le récit de ses impressions personnelles et d'observations inédites recueillies depuis tant d'années, grâce à son esprit d'une haute sagacité.

Comme nous nous bornons simplement à présenter à nos lecteurs la sympathique conférencier, nous terminerons par le résumé de son programme :

« Séance solennelle de Lille.

Nous avons pour l'époque qu'il est après avoir terminé ses études, et dans le pensée de ne s'absenter que pour deux années, mais il ne revient que très-tard sans pouvoir le dire pourquoi, et il est revenu et il est revenu en diplomate avec des idées tout autres que celles qui lui avaient été inculquées avant son départ.

Ce fait typique dépasse aujourd'hui de tout commentaires et laisse entrevoir ce que nous réserve l'exposition du sujet choisi pour cette conférence.

Ainsi ne pouvions que bien augurer la soirée où l'auditoire habitué aux ; le plaisir et l'honneur d'accueillir samedi prochain, 8 Mars, M. E. de Varigny et de l'applaudir aussi chaleureusement qu'à Lille et à Tourcoing.

SAVON BIEN VANTÉ

Les vers que vous lisez en l'honneur du Congo, Vaissier les a trouvés sur d'innombrables polices; Il vient de réunir ces louanges complètes, Qui composent dix forts volumes in-quarto.

A. B. au savonnier Victor Vaissier.

Nous engageons nos lecteurs et nos lectrices à se servir pour les tartines et pour la cuisine du délicieux beurre d'Oostesamp.

Dépôts à Roubaix :

Rue du Bois, 13;

Rue Pierre-de Roubaix, 150

Rue de l'Industrie, 2;

Rue Pierre-de-Roubaix (ruelle 424);

Place d'Amiens, chez M. Mayat, boulanger;

Rue d'Italie, 36;

Rue du Tilleul, 123;

Rue Pierre-de-Roubaix, 38, chez M. D'Hondt, boulanger;

Rue de l'Espeche, 93, chez M. Achille Leleux;

Rue du Collège, 134.

A Lille : Rue Royale, 98.

A Tourcoing, rue de l'Hôtel-de-Ville, 4.

En vente au bureau du Journal à Roubaix

12, rue de Vieil-Abreuvoir

LES CONTES DE FRANCE

par M. Eugène Lagrillière-Beauclerc

Préface de M. Jules Claretie de l'Académie Française

Prix : Trois francs

TOURCOING

CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 28 février

Le Conseil municipal a tenu, hier soir, sa deuxième séance de la session ordinaire de février.

Ainsi que nous l'avons annoncé la réunion a eu lieu dans l'ancienne salle d'audience de simple police, qui sert actuellement aux réparations de l'hôtel-de-ville, rue de la Paix.

La salle étant chauffée à l'avance on y est moins mal que nous avions pu le craindre.

La séance est ouverte à 9 heures. Dix-sept conseillers y participent sous la présidence de M. Hausebrouck, maire.

M. Masure-Six, secrétaire donne lecture du procès-verbal de la réunion du 14 février.

A la demande de M. le maire Duvaux qu'il lit des observations à faire sur le procès-verbal. M. Tack déclare qu'il n'a pas d'observations à présenter sur le procès-verbal mais sur les considérants.

Le procès-verbal est adopté.

M. Tack se réserve de s'expliquer à la fin de la séance.

Eaux de l'Espierre

M. le maire présente les comptes et budgets du service d'épuration des eaux de l'Espierre.

Ces comptes ont reçu l'approbation de la commission intercommunale.

Nouveau Bureau de bienfaisance

M. le maire donne lecture d'une lettre de M. Leroux, architecte communal, indiquant les travaux exécutés en dehors des devis et payables au moyen des fonds provenant des rabais d'adjudications pour le nouveau Bureau de bienfaisance et la crèche de la rue des Poutras.

Rue des Poutrains, construction d'un aqueduc

Les habitants de la rue des Poutrains, partie comprise entre la rue Nationale et la

---

Feuilleton de l'Avenir de Roubaix-Tourcoing 98

Le Fils de Lagardère

Par MM. Paul FÉVAL fils et DORSAY

TROISIÈME PARTIE

L'INSTRUMENT DE M. DE PEYROLLES

Par un tour de sorcellerie qui n'échappe, vous n'avez vu embrasser un moineau d'étoffe grossier, et, de cette action si simple, tout de suite vous en induisez que le vous si donné une rivale.

Mais réfléchissez un peu, je vous prie.

Admettons que l'objet qui vous tient tout au cœur ne vous appartienne point; croyez-vous qu'aucune personne de votre sexe n'ait consenti, avant que le vous connaisse, à vous faire de ses boutés ?

Et bien! pourquoi ce fichu ne viendrait-il pas d'une de ces anciennes... amies, et pourquoi ceux qui le savent ne pourraient-ils tirer de cette rétrospective que j'y aurai pour mes lèvres ?

Ce raisonnement ne manquait pas de logique.

Cependant, Bathilde ne pouvait s'y laisser prendre, attendu que les paroles prononcées par Zéno pendant son sommeil et qu'il ignorait, elle les avait entendues. Il lui était donc est que trop une liaison réunie en tout un moine de qu'elle prenait, elle, pour une dame étrangère.

Du reste, elle avait une répliqué toute prête.

— Soit, j'admets, cette explication, reprit-elle, et continuons à supposer que vous ayez reçu ce fichu de la fiancée du Vénitien, qui, je le sais, aime à mon caprice et vous ne vous en doutiez point.

— Mais, remarqué-le, que cette fiancée ne vous ait point donné ce souvenir pour vous en faire un souvenir de moi, et que vous ayez pu, par suite, le prendre pour un souvenir de moi, et que vous ayez pu, par suite, le prendre pour un souvenir de moi, et que vous ayez pu, par suite, le prendre pour